

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 29 juin 2020 à 20 heures
publié le 1er juillet 2020
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf du mois de juin, à vingt heures,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle des Pargueminiers sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Compte tenu des circonstances sanitaires nationales, la réunion s'est tenue dans la salle des Pargueminiers (place des Sculpteurs-Tournié) avec la présence de public en nombre limité.

Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire dû à la pandémie de covid-19, chaque conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs (article 1^{er} de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020).

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 26

Date de la convocation : 11 juin 2020

ÉTAIENT PRESENTS (24) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M^{me} Fabienne GABET, M. Joseph JAFFRÈS, M^{me} Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, M^{me} Josianne CLAVEL-MARTINEZ, M. Jean-Marie RIVAL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M. Nicolas QUENTIN, M^{me} Christine OUDET, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Delphine COMBEBIAS, M. Thomas MALBEC, M^{me} Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (2) ET ÉTAIT ABSENT (1) : M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à Mme Delphine COMBEBIAS), M^{me} Mélissa SÉVERIN (pouvoir n° 2 à M. Patrick PARANT), M. Michel CAMMAS (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Installation de nouveaux élus municipaux : M. Michel CAMMAS, M^{me} Liliane ÉLICHABE

B – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2020 : *adopté à l'unanimité.*

DECISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE 16 JUIN 2020 :

Communication au conseil municipal

Sans objet.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Débat d'orientations budgétaires 2020 : *adopté à l'unanimité.*

02 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Accueil de loisir sans hébergement – Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2020 – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

03 – Cantine scolaire et garderie d'école maternelle (matin et soir) – Tarifs 2020-2021 – Avis du conseil municipal

a) Cantine scolaire - Tarifs 2020-2021

b) Garderie d'école maternelle (matin et soir) - Tarifs 2020-2021

c) Garderie d'école maternelle - Retard éventuel des parents – Majoration : *adopté à l'unanimité.*

04 – École de musique municipale – Révision des tarifs pour 2020-2021 – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

05 – Listes électorales – Commission de contrôle – Désignation des cinq membres – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

06 – Tarifs municipaux – Mesures exceptionnelles de réduction – Avis du conseil municipal :
adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

07 – Service des Eaux – Demande de dégrèvement sur facture d'eau *Domaine Le Quercy* –
Approbation du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

08 – Trains de nuit – Motion de soutien – Communication au conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45.

Le Maire,



Jean-Marie COURTIN